



CAP : changement de cap !

Les CAP ont montré leur utilité dans les relations sociales.

Par exemple, au ministère de l'agriculture, ce sont des dizaines d'élus mobilisés plusieurs fois par an afin de garantir une égalité de traitement entre les agents, faire respecter des règles communes indépendamment des services et des établissements employeurs, proposer des améliorations, et alerter l'administration sur des dysfonctionnements ou des situations sensibles.

Le projet de « loi de transformation de la fonction publique » entend démanteler cette instance paritaire pour laisser place à une gestion dans la plus grande opacité, à des hiérarchies seules décisionnaires de l'avenir des agents et de leur carrière.

C'est un changement de paradigme qui en dit long sur le déni du gouvernement pour le dialogue social.

C'est aussi déconstruire une organisation sociale et collective qui a démontré son bon fonctionnement depuis des décennies.

De plus, les déclarations de certains députés sur « la fin de l'arbitraire syndical » sont une injure pour nos élus, représentants les agents, mais c'est également un signe de décomplexion assumée, inacceptable.

Aussi, nos organisations syndicales poursuivent leur mobilisation contre la « loi de transformation de la fonction publique », et pour le respect des statuts et des droits des personnels dans le but d'assurer aux usagers un service public juste et efficace.

Demande de modification de l'ODJ

Dialogue social :

Pour cette mandature, comment le MAA compte-t-il améliorer le dialogue social au sein de cette instance ?

Exemple : règle des 3 ans liée à la mobilité

Mobilités :

Dans la lisibilité des mobilités et de la transparence pour les agents, pourquoi si peu de postes reçoivent d'avis favorable sec ?

Plans de requalification et taux de promotions :

Qu'en est-il des taux de promotions de C vers B ?

Qu'en est-il des taux pro-pro après 2020 ?

Traitements indiciaires et indemnitaires :

Quand disposerons-nous d'un bilan complet du RIFSEEP ? (Recours, CIA exceptionnel...)

Primes de fin d'année : Pourquoi autant d'opacité dans la gestion de cette prime ?

Carrières :

Bilan sur le nombre de promotions refusées (renoncements) par les agents au motif d'une inversion de carrière.

Le bilan des effectifs du corps fait état à la fois d'un vieillissement des populations et d'une réduction de 30% des personnels : Comment l'administration compte-elle juguler cette hémorragie, source de souffrance au travail ?